

Séance du Conseil Municipal du 08 décembre 2025 - 18 h 00 - convocation du 02 décembre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-071

DEMANDES DE SUBVENTIONS – CONSTRUCTION D’UN LOCAL VESTIAIRES FOOT AVEC CLUB HOUSE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu’en 2025, le permis de construire pour la construction de nouveaux vestiaires et d’un nouveau club house pour le foot a été accordé. Ce projet vise à remplacer les préfabriqués vieillissant, inadaptés et consommateurs d’énergie.

L’enveloppe prévisionnelle a été revue. Il est aujourd’hui nécessaire de formaliser les dossiers de demandes de subvention auprès des différents financeurs selon le plan de financement ci-dessous avant de lancer la consultation des entreprises :

DEPENSES		RECETTES		
Maitrise d’œuvre	62 825,23€	Etat_DSIL	25%	214 160,14€
Etudes complémentaires	8 500,00€	Département		
Travaux	785 315,34€	Fédération française de Foot	25%	171 328,11€
		Autofinancement	50%	471 152,32€
TOTAL	856 640,57€			856 640,57€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ;
- **DIT** que les crédits seront ouverts au budget communal 2026.
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter les subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement et à signer tous documents nécessaires ;

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - ~~GAGNOT~~ - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - ~~MONTCHAUD~~ - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ~~ROUX~~

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : M^{me} JULIEN-RAOULT & M^{me} CHAUSSIGNANT

Absent(s) : M^{me} GAGNOT - M. ROUX - M. MONTCHAUD .

Secrétaire de Séance : M^{me} CHAUSSIGNANT

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes POUR : 12
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Le Maire,
Éric CUER



Le secrétaire de séance,

